

MÉTIERS DE L'INFORMATIQUE

BAC PRO

SYSTÈMES NUMÉRIQUES

OPTION C

EN APPRENTISSAGE



SITE DE FORMATION PAR APPRENTISSAGE (UFA)

UFA du Lycée Rompsay - 17000 LA ROCHELLE

Tel : 05 46.00.22.80

Contact : Eric LE NEVANEN – Animateur pédagogique

LE MÉTIER

Ce bac pro aborde l'ensemble des compétences professionnelles permettant au technicien d'exercer les activités liées à la préparation, l'installation, la maintenance des systèmes dans son domaine. Le titulaire sera aussi capable de participer au service client avec les services commerciaux.

Le titulaire du bac pro Systèmes numériques option RISC a acquis les compétences pour intervenir sur les installations et équipements (matériels et logiciels) entrant dans la constitution de systèmes numériques dans les domaines des télécommunications et réseaux (systèmes participant à la mise en réseaux de terminaux et aux télécommunications) et de l'électronique industrielle en embarquée (systèmes de commande et de contrôle, systèmes communicants, systèmes d'accès Voix Données Images...).

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

- Logique.
- Communication.
- Minutie.

INSERTION PROFESSIONNELLE

- Installateur en télécoms.
- Monteur-câbleur.
- Technicien de maintenance en informatique.

CONDITIONS D'ACCÈS

- Sortie de seconde, ou diplôme équivalent.
- Être âgé de moins de 30 ans ou sans limite d'âge pour les personnes en situation de handicap (autres dérogations possibles).
- Avoir signé un contrat d'apprentissage, pour lequel vous pouvez être accompagné.

CALENDRIER DE LA FORMATION

- Rythme de l'apprentissage par an : 3 semaines en entreprise et 2 semaines au lycée.
- Volume d'heures d'enseignement général, technologique et professionnel : 1867h.
- Sécurisation du parcours avec la possibilité de passerelle avec la voie scolaire.

POURSUITE D'ÉTUDES

- BTS Services informatiques aux organisations.
- BTS Systèmes numériques.
- MC Mécatronique navale.

DÉLAIS D'ACCÈS

Selon la réglementation en vigueur : en fonction du parcours du candidat et du début de la session de formation.

MÉTHODES MOBILISÉES

L'apprentissage repose sur le principe de la formation partagée : alternance entre enseignements théoriques et professionnels en centre de formation des apprentis (CFA) et formation au métier chez l'employeur avec lequel l'apprenti a signé son contrat.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Les modalités d'évaluation sont conformes au référentiel du diplôme et laissées à l'appréciation des équipes pédagogiques de l'UFA (CCF, ponctuel, ...).

TARIFS

Entreprises privées		Fonction publique territoriale, fonction publique d'état et hospitalière	
Tarifs *:	prise en charge	Tarifs *:	prise en charge
à partir de 9564€	à 100% par les OPCO	à partir de 5300€	à 100% par le CNFPT

* Pour toutes les formations : reste à charge pour l'apprenti 0%

ACCESSIBILITÉ

Tous les établissements membres du CFA académique sont habilités à recevoir du public en situation de handicap.

Nous consulter pour une étude personnalisée par notre référente handicap.

INDICATEURS MOYENS DE LA FORMATION 2021-2022

- Réussite aux examens : 100,00 %
- Taux d'insertion : 48,00 %
- Taux de poursuite d'étude : 52,00 %
- Taux de rupture : se référer aux indicateurs présents sur notre site web www.cfa-acad-poitiers.fr

